



Nouvelle formation professionnelle accélérée : certificat fédéral de capacité sur deux ans

L'Ecole des métiers Fribourg (EMF), en partenariat avec la Haute école d'ingénierie et d'architecture de Fribourg (HEIA-FR), propose un nouveau certificat fédéral de capacité (CFC) en électronique sur 2 ans. Cette formation s'adresse aux élèves ayant déjà une maturité gymnasiale, un certificat de culture générale ou un CFC dans un domaine proche.

13 Juin 2024

L'EMF propose, dès août 2024, une nouvelle voie de formation en électronique pour les élèves au bénéfice d'une maturité gymnasiale, d'un certificat de culture générale ou d'un CFC dans un domaine proche (p. ex. informaticien CFC, automaticien CFC, électricien CFC, mécatronicien CFC, ...).

Cette formation accélérée (deux ans au lieu de quatre) permet à la fois, d'une part, de donner accès à une formation certifiante et donc d'obtenir un CFC pour les élèves du secondaire 2 ayant déjà une première formation initiale et, d'autre part, aux détenteurs d'une maturité gymnasiale, professionnelle ou spécialisée, de leur faciliter l'accès à la Haute école d'ingénierie et d'architecture de Fribourg (HEIA-FR). Dans ce dernier cas, la réussite de la première année de cette formation professionnelle accélérée est reconnue comme expérience du monde du travail pour un accès direct à la HEIA-FR.

Cette formation est accessible dans les deux langues.

Les candidats peuvent s'inscrire jusqu'à fin juillet 2024 sur le site internet de l'Ecole des Métiers de Fribourg : www.emf.ch